

 <p>CHS DE LA SAVOIE</p>	<p align="center">AVIS DE VACANCE DE POSTE</p> <p align="center">Diffusé le 23/06/2023</p>	<p align="center">Pôle de Psychiatrie Adulte</p> <p align="center">Service CHAMBERY NORD</p>
---	---	--

Grade : Infirmier

Temps de travail : 100 %

Service d'affectation : Service CHAMBERY NORD

Lieux d'interventions : CMP/CATTP Combe de Savoie : Montmélian et La Rochette

Poste à pourvoir à compter de : Septembre 2023

Présentation des structures en responsabilité

Les CMP/CATTP de Montmélian d'une part et de la Rochette d'autre part sont installés dans la Communauté de communes Cœur de Savoie qui regroupe 41 communes. Les villages sont éloignés et peu reliés entre eux. Ce secteur est en pleine expansion.

Le CMP/CATTP de Montmélian est le lieu principal d'accueil des patients pour les soins et de réalisation d'activités groupales. C'est aussi un lieu de réunions pluri professionnelles et de rencontres avec les partenaires extérieurs.

Le CMP/CATTP de La Rochette occupe des locaux partagés avec la pédopsychiatrie. La structure est ouverte les mardis, les jeudis et un vendredi sur 2. Les patients sont accueillis sur rendez vous. Le CATTP propose une activité thérapeutique.

Un covoiturage (depuis le CHS) est organisé tous les matins pour rejoindre les lieux de soins.

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadre de santé du service
- Cadre supérieur de santé du service

Liens fonctionnels :

- Médecins Responsables des structures
- Directions fonctionnelles
- Réseaux partenariaux extérieurs à l'établissement

Missions

- L'infirmier analyse, organise, réalise les soins infirmiers et les évalue. Il contribue au recueil de données cliniques et épidémiologiques et participe à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé.
- Il exerce son activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, dans le respect de la vie et de la personne humaine. Il respecte la dignité et l'intimité du patient et de sa famille.

Les activités

- Organiser et réaliser des entretiens infirmiers : d'accueil et d'orientation, de suivi et de soutien.
- Identifier les situations de crise et élaborer des réponses adaptées et concertées.
- Mettre en place des méthodes et recueillir des informations utiles aux autres professionnels, notamment aux médecins, pour poser le diagnostic et évaluer l'effet des prescriptions.
Analyser les informations recueillies et assurer leur transmission aux professionnels concernés en utilisant les supports validés institutionnellement (planning partagé, dossier patient informatisé...).

- Participer aux entretiens médicaux, aux réunions cliniques, synthèses pluri-professionnelles, à l'élaboration du projet de soin personnalisé du patient.
- Réaliser les soins infirmiers sur prescription médicale et relevant du rôle propre : dispenser des soins permettant de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé physique et mentale des personnes ou l'autonomie de leurs fonctions vitales physiques et psychiques en vue de favoriser leur maintien, leur insertion dans leur cadre de vie familial ou social.
- Mettre en œuvre les traitements en participant à la surveillance clinique et à l'application des prescriptions médicales.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités thérapeutiques aux CATTP de Montmélian et La Rochette, en tenant compte des besoins et capacités des personnes et du projet de la structure.
- Participer à l'éducation thérapeutique des patients, aux activités de resocialisation, de réhabilitation et d'ouverture sur la cité (démarche d'accompagnement, associations, manifestations culturelles).
- Travailler en réseau avec les différents partenaires (médecins libéraux, travailleurs sociaux, associations...).
- Participer à l'accueil, à l'accompagnement et à la formation des étudiants en soins infirmiers.

Compétences et savoir-faire

L'infirmier(ère) sera capable de :

1. Compétences techniques

- Réaliser les soins infirmiers conformément au décret de compétences de l'infirmier.
- Repérer les signes cliniques propres à chaque pathologie mentale.
- Analyser/Évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence.
- Poser un diagnostic infirmier.
- Élaborer et formaliser un diagnostic santé de la personne, relatif à son domaine de compétence.
- Conduire un entretien infirmier.
- Identifier les besoins de la personne et assurer un accompagnement individuel du patient.
- Intégrer dans les soins infirmiers le respect des droits de la personne, dans le souci de son éducation à la santé et en tenant compte de la personnalité de celle-ci dans ses composantes physiologique, psychologique, économique, sociale et culturelle.
- Utiliser les outils informatiques, bureautiques et les différents logiciels nécessaires à l'activité.
- Planifier les rendez-vous avec les professionnels concernés.
- Rassembler les informations pertinentes afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations inscrites dans le dossier patient.
- Analyser, synthétiser des informations permettant la prise en charge de la personne soignée et la continuité des soins.
- Concevoir et conduire un projet de soins, dans son domaine de compétence.
- Respecter les règles de confidentialité des informations concernant le patient.
- Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.
- Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

2. Compétences Organisationnelles

- Prioriser ses activités en fonction des délais à respecter et des urgences.
- Mettre en œuvre, en étant autonome, les actions appropriées et les évaluer.
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence.

3. Compétences relationnelles

- Communiquer avec les patients et les autres usagers en écoutant leur demande et en leur répondant avec discernement.
- Conseiller le patient et son entourage dans le cadre du projet personnalisé du patient.
- Organiser et coordonner des interventions soignantes.

4. Compétences d'adaptation

- Actualiser ses connaissances face aux évolutions législatives et réglementaires.
- Prendre en compte les évolutions informatiques et logicielles.

- Solliciter l'aide de ses collègues ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas de difficulté.
- S'adapter à l'évolution de son métier et du service en s'inscrivant dans un processus de formations spécifiques à l'exercice en psychiatrie.
- Faire preuve de discernement en intervenant dans les limites de ses fonctions.
- Évaluer les pratiques professionnelles de soins dans son domaine de compétence.

Dossier de candidature et délais :

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, sous couvert de l'encadrement, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice des ressources humaines avant le 23 juillet 2023

Renseignements

Après de :

- Madame BAILLY Nadine, Cadre Supérieur de Santé au 04.79.60.30.33
- Monsieur VAHTAR Dimitri, Cadre de Santé (CMP/CATTP Combe de Savoie) au 04.79.60.30.30 poste 8648 ou 06.42.87.67.56